



Les sorties se font à partir

de 10h et de préférence avant 12h. La veille, vous êtes examinée par une des sages-femmes qui établit vos ordonnances. De même, le pédiatre effectue l'examen de sortie de votre bébé.

Pour améliorer la qualité de nos services et des soins dispensés au sein de la maternité, nous vous invitons à remplir le **questionnaire de sortie** et à le déposer dans la boîte aux lettres située à votre étage en face des ascenseurs.

Généralement, la sortie s'effectue **3 jours après un accouchement voie basse et 4 jours après une césarienne.**

Vous avez la possibilité de sortir à partir de 24 heures après votre accouchement ([en savoir plus](#))

Une sortie avant 3 jours est possible avec l'accord de l'équipe médicale. Dans ce cas, la sortie est organisée avec un relais soit par l'HAD (Hospitalisation A Domicile de la Croix Saint-Simon) ou par notre réseau de sages-femmes libérales avec la PMI de votre secteur. N'hésitez pas à demander des renseignements aux équipes soignantes.

Formalités

Pensez à récupérer vos documents personnels : carnet de santé de votre enfant, carte de groupe sanguin, radio, compte-rendu opératoire en cas de césarienne...

La personne qui vient vous chercher (ou vous-même) pourra :

- reprendre au bureau d'état civil votre livret de famille et les extraits d'actes de naissance
- effectuer les formalités de sortie et s'acquitter des frais de séjours auprès de l'assistante médicale de votre étage.

Un compte-rendu d'hospitalisation sera transmis à votre médecin traitant.

A votre retour au domicile

Vous devez effectuer une **visite gynécologique postnatale vers la 8ème semaine après votre accouchement**. Généralement cette visite est faite auprès de votre gynécologue, médecin traitant ou sage-femme.

Selon les conditions de l'accouchement **un bilan périnéal vous sera proposé** auprès d'une sage-femme ou d'un kinésithérapeute.

Le suivi de votre enfant peut être réalisé par votre médecin généraliste, par un pédiatre de votre choix, ou en centres de P.M.I (Protection Maternelle Infantile).